



TERMES DE REFERENCE POUR UNE EVALUATION FINALE

PROJET

“Renforcement de la mobilisation et de l’implication des sociétés civiles pour le suivi des contrats de désendettement et développement – Phase 2”

Pays : France, Cameroun, Côte d’Ivoire, République Démocratique du Congo, Congo et Guinée

Délai pour la réception des offres : **30 novembre 2021**

Contacts :

m.terray@ccfd-terresolidaire.org

m.paris@ccfd-terresolidaire.org

SOMMAIRE

<u>I. Présentation du projet à évaluer et de son contexte</u>	3
1) <u>Situation dans laquelle s’inscrit le projet – Contexte du pays</u>	3
2) <u>Présentation des parties prenantes</u>	3
3) <u>Descriptif du projet en cours et contexte</u>	4
a) <u>Historique du projet</u>	4
b) <u>Objectifs du projet</u>	5
c) <u>Coût total du projet et financement</u>	6
d) <u>Public cible</u>	7
e) <u>Rôle et participation des différents acteurs</u>	8
f) <u>Activités et principaux résultats escomptés</u>	9
 <u>II. Objectifs et méthodologie de l’évaluation</u>	 11
1) <u>Objectifs de l’évaluation</u>	11
2) <u>Critères à évaluer</u>	11
3) <u>Méthodologie</u>	12
a) <u>Pour la mission d’évaluation</u>	12
b) <u>Pour la restitution</u>	13
 <u>III. Modalités de l’évaluation</u>	 13
1) <u>Moyens</u>	13
a) <u>Humains</u>	13
b) <u>Financiers</u>	13
2) <u>Calendrier de l’évaluation</u>	13
3) <u>Livrables</u>	14
4) <u>Critères de sélection de l’équipe d’évaluation</u> :.....	15
5) <u>Modalités de réponse et modalités contractuelles</u>	15
a) <u>La proposition méthodologique, technique et financière</u>	15
b) <u>Contrat et paiement</u>	15
 <u>Annexe 1 : Modèle de devis</u>	 16
 <u>Annexe 2 : Canevas de présentation de la proposition</u>	 17

I. Présentation du projet à évaluer et de son contexte

1) Situation dans laquelle s'inscrit le projet

En janvier 2000, le gouvernement français s'est engagé à retraiter l'ensemble de ses créances d'aide publique au développement (APD) contractées par les « Pays Pauvres Très Endettés » (PPTÉ) sous la forme d'un refinancement par dons, gérés dans le cadre des contrats de désendettement et de développement (C2D). L'un des engagements de la France, au moment de la création de ces C2D, était d'associer pleinement la société civile (en France et dans les pays concernés) au mécanisme. C'est dans ce contexte que la Plateforme Française Dette & Développement (PFDD) a décidé en 2015, dans une logique de mise en réseau, de s'impliquer auprès des sociétés civiles de cinq pays (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée et République Démocratique du Congo) signataires des cinq C2D les plus importants.

La Plateforme Française Dette & Développement (PFDD) regroupe 29 organisations et syndicats français¹ agissant en faveur d'une solution large, juste et durable au problème de la dette des pays en développement. La PFDD, en lien avec des plateformes de la société civile au Cameroun, en Côte-d'Ivoire, au Congo, en Guinée et en RDC, accompagne les sociétés civiles dans le renforcement mutuel de leur structuration, de leurs méthodologies de suivi, de leur expertise et de leurs capacités d'analyse. Ceci pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le suivi indépendant des politiques d'endettement et d'utilisation de la dette et des C2D signés avec la France².

Cette capacité des sociétés civiles à jouer leur rôle de suivi des politiques publiques est d'autant plus cruciale dans le contexte actuel de ré-endettement et face à une potentielle nouvelle crise de la dette. Une implication effective et efficace de la société civile dans le suivi indépendant des C2D est un élément déterminant de la pérennité et de la durabilité des impacts des projets C2D, d'autant plus dans certains contextes socio-politiques instables actuels et alors que des C2D sont encore en cours ou à venir, notamment en Côte d'Ivoire et au Cameroun pour des montants significatifs. L'implication de la société civile dans le suivi des C2D répond également à l'engagement de redevabilité pris par la France sur l'instrument C2D.

2) Présentation des parties prenantes

La **PFDD** a été mise en place dès 2001 afin de mutualiser les efforts et les analyses de ses membres sur les enjeux dette et de renforcer son travail de plaidoyer sur ces sujets. Dans le cadre de ce projet, plusieurs organisations membres de la PFDD ont associé des organisations avec lesquelles elles sont chacune en partenariat dans la durée dans les pays d'intervention. Ceci a permis une répartition des rôles en matière de suivi partenarial et opérationnel ainsi qu'une plus grande synergie entre ces acteurs. Certains avaient déjà des relations de travail et le projet a permis une structuration et une formalisation de ces liens.

Le CCFD- Terre Solidaire est coordinateur de la PFDD depuis sa création. Acteur historique du changement dans plus de 60 pays, le CCFD-Terre Solidaire agit contre toutes les formes d'injustices pour

¹ FVP, AITEC, ATTAC France, CADTM France, CCFD-Terre Solidaire, CFDT, CGT, Conférence française des supérieures majeures – CSM, CRID, DCC Justice et Paix, Oxfam France, Réseau Foi et Justice Afrique – Europe, Secours catholique - Caritas France, SEL (Service d'Entraide et de Liaison), Service Protestant de Mission – DEFAP, Survie, Vision du monde, Amis de la Terre, ASPAL, CFTC, France Libertés (Fondation Danielle Mitterrand), Mouvement ATD Quart Monde, MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), RENAPAS, RITIMO, Secrétariat général à l'enseignement catholique, Sherpa, Terre des Hommes

² Site internet : <https://dette-developpement.org/>

que chacun voie ses droits fondamentaux respectés. Trois moyens d'action sont déployés au service de la solidarité internationale et de la transformation sociale : le plaidoyer auprès des décideurs politiques, des projets internationaux menés avec les partenaires locaux et l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en France pour mobiliser l'opinion publique.

3) Descriptif du projet en cours et contexte

a) *Historique du projet*

La première phase de ce projet de terrain et plaidoyer, financée par l'AFD, s'est déroulée entre 2015 et 2018. Cette première phase était intitulée : « *Renforcement de la mobilisation des sociétés civiles pour le suivi des contrats de désendettement et de développement (France, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée et République démocratique du Congo)* ». Elle avait alors pour objectif général de contribuer à l'amélioration de la gouvernance démocratique par la participation de la société civile au suivi des politiques publiques dans les cinq pays mais aussi plus spécifiquement de renforcer le rôle de la société civile française et des sociétés civiles des cinq pays sur les questions de dette et de financement du développement. Avec un budget total de 526 258 € (dont 50 % de participation de l'AFD), cette première phase a permis de structurer et/ou renforcer la structuration de la société civile autour de six plateformes³. Outre cette structuration de la société civile, la première phase du projet a également permis d'instaurer un dialogue entre la société civile et les pouvoirs publics ; de faire reconnaître la société civile ; et de poursuivre ou lancer des projets de suivi indépendant des C2D dans trois de ces pays (Côte d'Ivoire, Cameroun et Guinée).

Au terme de trois années de mise en œuvre, **une auto-évaluation a été réalisée en 2018** dans le cadre d'une démarche d'accompagnement des acteurs. Il s'agissait d'un exercice à visée formative pour faire émerger les effets et changements induits par le projet à travers une auto-évaluation sommative. Cet exercice a été appréhendé comme une démarche prospective de construction et d'aide à la décision pour la PFDD et ses partenaires. Il s'agissait donc de mesurer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la pérennité des actions conduites, sur la base des indicateurs définis dans le cadre du projet, en mettant en lumière les forces et faiblesses. Cette auto-évaluation, soulignant les apports positifs et la perfectibilité du travail en réseau a également montré que les actions menées par les plateformes dans le cadre du projet s'étaient essentiellement concentrées sur le fait de faire accepter la participation de représentants de la société civile dans les instances du C2D, (avec des nuances en fonction du niveau de maturité de chaque plateforme) auprès des pouvoirs publics respectifs de leurs pays. Compte tenu des contextes socio-politiques des pays concernés, la reconnaissance du rôle de la société civile dans le suivi des C2D restait toutefois fragile et nécessitait d'être sécurisée afin de favoriser sa pérennité. Ainsi, et comme le montre l'analyse, d'importantes lacunes demeurent quant à l'association des sociétés civiles par les pouvoirs publics, en termes d'accès à l'information ou d'implication dans le choix des projets. Les plateformes au Congo et en RDC n'avaient par ailleurs pas encore pu accéder à des financements C2D leur permettant de lancer des projets de suivi indépendant, à l'instar de ce qui s'est fait dans les trois autres pays. De plus, les projets de suivi indépendant mis en œuvre n'ont pas eu l'impact et l'influence attendus sur les décisions prises par les instances des C2D. De fait, les plateformes dette ont investi beaucoup d'énergie durant cette première phase sur les modalités de participation aux instances de décision, d'accès à l'information et d'accès aux

³ La Plateforme Française Dette & Développement (PFDD) en France ; la Plateforme d'Information et d'Action sur la Dette (PFIAD) au Cameroun ; la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) en Côte-d'Ivoire ; la Plateforme d'Information et d'Action sur la Dette et le Développement (PIADD) en Guinée ; la Plateforme Dette & Développement (PF2D) au Congo et la Plateforme congolaise sur la Dette et le Développement (PC2D) en RDC

financements, au détriment d'un travail d'approfondissement de suivi, de collecte et d'analyse des données, indispensable à un plaidoyer influent.

C'est dans ce cadre, que lors de **la deuxième phase débutée en 2018**, les six plateformes dette – tenant compte du bilan, des enseignements de l'auto-évaluation menée à l'issue de la première phase et de l'évolution du contexte - entendaient mettre en œuvre des activités visant à répondre aux défis :

- de la consolidation de la reconnaissance du rôle de la société civile dans le suivi indépendant des C2D ;
- de la formalisation de l'implication de la société civile dans le suivi des C2D ;
- du renforcement de la structuration des sociétés civiles pour un meilleur ancrage du suivi indépendant ;
- et du renforcement des capacités méthodologiques et d'analyse des plateformes dette en matière de suivi indépendant des C2D et d'endettement des pays (au-delà des C2D donc).

Pour ce faire, le budget total de la seconde phase a été revu à la hausse, pour atteindre 681 081 €, avec une participation cette fois-ci à hauteur de 60% de l'AFD.

Cependant, cette seconde phase a fait l'objet **d'un virage opérationnel important en raison de la pandémie de Covid-19 à partir de mars 2020**. En plus de la difficulté d'organiser certaines activités, les conséquences de la crise de Covid-19 sur la dette des pays du Sud, et notamment dans les pays d'intervention du projet, et les mesures insuffisantes prises par les créanciers à cet égard, ont rendu plus urgent et nécessaire un investissement fort des plateformes sur le suivi de la dette (au-delà des C2D - sans pour autant délaisser ce volet). Des actions de plaidoyer sur la dette ont donc rapidement pris une plus grande importance, que ce soit au niveau national de chaque pays concerné mais par un investissement dans le plaidoyer international pour la demande de l'annulation de la dette des pays pauvres lancé suite à la crise.

b) Objectifs du projet

Objectif global

Contribuer à l'amélioration de la gouvernance démocratique par la participation de la société civile au suivi des politiques publiques dans 5 pays africains signataires d'un C2D.

Objectif spécifique

Renforcer le rôle de la société civile française et des sociétés civiles du Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée et RDC sur les questions de dette et de financement du développement.

c) Coût total du projet et financement par acteur

N° du projet : Tranche 1 : 18 mois Tranche 2 : 18 mois	Ressources prévisionnelles (convention) Tranche 1 (en €)	Ressources prévisionnelles (convention) Tranche 2 (en €)	(automatique) Cumul ressources prévisionnelles (convention) Tranche 1 + Tranche 2 (en €)	(automatique) Part des ressources prévues/total ressources prévues (convention) (en %)
Origine des ressources (en €) (à détailler et sigles à expliciter)				
1 - Contribution de l'AFD et des Ministères français				
Subvention de l'AFD	185 638	193 010	378 648	60%
Part de la subvention AFD reçue en tranche 1 mais non consommée en tranche 1				
Ministères (à détailler)			0	0%
Etablissements publics sous tutelle de l'Etat			0	0%
...			0	0%
Sous-total 1 - Contribution AFD et des Ministères français	185 638	193 010	378 648	60%
2 - Autres ressources mobilisées				
2.1 - Ressources d'origine privée				
Total des valorisations d'origine privée (cf tableau des valorisations)	64 800	64 800	129 600	21%
fonds propres de l'association	38 559	43 474	82 033	13%
autres fonds privés			0	0%
recettes locales			0	0%
partenaires locaux			0	0%
Cotisations des membres de la PFDD	20 400	20 400	40 800	6%
Sous-total 2.1 - Ressources d'origine privée	123 759	128 674	252 433	40%
2.2 - Ressources d'origine publique française et internationale				
Sous-total 2.2 - Ressources d'origine publique française et internationale	0	0	0	0%
Sous-total 2 - Autres ressources mobilisées	123 759	128 674	252 433	40%
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES	309 397	321 684	631 081	100%

d) Public cible

- Publics cibles/ Bénéficiaires directs :

- Les organisations membres de la PFDD (huit membres actifs et 21 membres associés) ;
- Les organisations membres des plateformes dans les cinq pays d'intervention (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée et RDC) ;
- Les pouvoirs publics français et des cinq pays d'intervention du projet.

- Bénéficiaires indirects :

- La société civile en France, au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, en Guinée et en RDC ;
- Les populations bénéficiaires des projets/programmes C2D dans les pays d'intervention ;
- Les citoyen-ne-s français-e-s (en tant que bénéficiaires de l'information et la transparence sur l'utilisation des fonds C2D)

e) Rôle et participation des différents acteurs

Parties prenantes	Responsabilités
CCFD – TS (membre de la PFDD)	<ul style="list-style-type: none"> - Animation et coordination générale en tant que coordinateur de la PFDD - Responsable de la coordination des activités à mettre en œuvre en France, au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, en Guinée et en RDC - Gestion administrative et financière globale du projet - Mobilisation des cofinancements publics et privés - Relais des résultats du projet et responsable du plaidoyer - Responsable du suivi global du projet (reporting bailleurs notamment) et de la sélection et suivi des prestations externes.
Tous les membres actifs de la PFDD (organisés en groupes-pays)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des activités à mettre en œuvre par pays et des activités de la plateforme - Appui-conseil aux plateformes partenaires dans les pays - Suivi de l'évolution des C2D et du projet dans chacun des cinq pays - Participation aux COS et missions dans les cinq pays, et à certaines activités internationales (séminaires internationaux).
Plateformes dans les pays d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaire local responsable de la mise en œuvre sur le terrain de certaines activités ponctuelles (organisation logistique des études et séminaires dans les pays) - Suivi des C2D par pays - Plaidoyer auprès des autorités nationales - Points focaux par pays et interlocuteurs privilégiés de la PFDD pour le suivi des C2D et l'évolution du contexte
Autorités françaises⁴	<ul style="list-style-type: none"> - Communication et diffusion de l'information à la société civile (envoi des invitations et documents préparatoires pour les COS dans des délais raisonnables, diffusion des comptes rendus, disponibilité pour des rencontres, etc.) - Le cas échéant, dialogue avec les gouvernements signataires de C2D pour qu'ils associent effectivement la société civile - Dialogue avec la PFDD
Autorités locales (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée et RDC)	<ul style="list-style-type: none"> - Association effective de la société civile (envoi des invitations et documents préparatoires pour les COS dans des délais raisonnables, diffusion des comptes rendus, disponibilité pour des rencontres, etc.) - Ne limitent pas la possibilité pour les OSC locales de rendre publiques leurs conclusions. - Sont favorables, dans le cadre du C2D, à un dispositif de suivi indépendant par la société civile

Pays	Chef de file PFDD	Membres du groupe pays	Plateformes partenaires	Point focal au sein de la plateforme partenaire
Cameroun	CGT	CGT , CCFD, Survie, CADTM, Foi et Justice	PFIAD	CSP
Congo	CGT	SCCF, CFSI (observateur)*, CADTM, CGT	PF2D	CFSI*
Côte d'Ivoire	CCFD	CCFD, Survie, CADTM , CFDT, CGT, SCCF	CSCI	CSCI
Guinée	CFDT	CADTM, CFDT-Survie, CGT, CCFD, Aide & Action (observateur) *	PIADD	CADIF
RDC	SCCF	CADTM -CFDT, CGT, CCFD, SCCF	PC2D	Caritas Congo Asbl.

⁴ Ministère des Affaires Etrangères, Ministère de l'Économie et des Finances, Agence Française de développement

f) Activités et principaux résultats escomptés⁵

Activités relatives au Résultat 1 : Les sociétés civiles des pays d'intervention engagées dans le suivi indépendant des C2D sont accompagnées dans la mise en œuvre du suivi indépendant tel qu'elles l'ont collectivement défini

A.1.1 Appui à la structuration nationale et sous régionale des plateformes et des OSC autour du suivi indépendant des C2D afin qu'il soit plus inclusif et intégré

A.1.1.1- Appui et conseil aux plateformes de la société civile des cinq pays d'intervention pour une dynamique nationale inclusive et représentative de la société civile autour du suivi indépendant du C2D

A.1.1.2 - Structuration des plateformes des cinq pays d'intervention et de la plateforme française en réseau multilatéral

A.1.2 Amélioration de la méthodologie de suivi indépendant des C2D

A.1.2.1 - Mise en place d'outils de partage et d'échanges virtuels entre les plateformes pour leur permettre plateformes d'échanger sur leurs méthodologies

A.1.2.2 - Appui méthodologique de la PFDD aux plateformes engagées dans un projet de suivi indépendant et à celles engagées dans la préparation de projets de suivi indépendant.

A.1.2.3 - Organisation de voyages d'études par les représentants des plateformes **camerounaise et congolaise** dans d'autres pays menant un suivi indépendant de C2D pour favoriser l'échange de bonnes pratiques en matière de méthodologie.

A.1.2.4 - Réalisation d'un rapport de capitalisation des méthodologies de suivi indépendant.

A.1.2.5 - Organisation d'ateliers et de **réunions virtuels** internationaux d'échange sur les méthodologies de suivi indépendant.

A.1.3 Participation conjointe et concertée des plateformes de la société civile des cinq pays et de la PFDD aux instances du C2D

A.1.3.1 - Missions **et réunions virtuelles** d'appui-conseil aux plateformes de la société civile pour leur contribution stratégique au processus C2D.

A.1.3.2 - Mise en place d'une stratégie concertée de plaidoyer auprès des pouvoirs publics français (MEAE et MEF) et des cinq pays concernés.

Activités relatives au Résultat 2 : Les sociétés civiles locales ont de meilleures capacités d'analyse pour mener un plaidoyer sur les C2D et les politiques d'endettement.

A.2.1 Appui à l'analyse des C2D par les plateformes de la société civile dans les cinq pays d'intervention

A.2.1.1 - Appui à l'organisation par les plateformes **camerounaise, ivoirienne, congolaise et de RDC**, d'un séminaire national d'analyse des C2D **dans chacun de leurs pays, et à la réalisation et publication par les plateformes camerounaise et ivoirienne de documents d'analyse afférents à ces séminaires.**

A.2.1.2 - Appui à l'analyse transversale des modalités de mise en œuvre des C2D

⁵ Le cadre logique a été révisé en juillet 2020 : les modifications apparaissent en rouge dans l'intitulé des activités

A.2.1.3 – Réalisation par la PFDD d'un rapport d'analyse global concernant la mise en œuvre de l'instrument C2D, de mise à jour de la position et des recommandations des plateformes sur le sujet.

A.2.2 Appui à l'analyse des politiques d'endettement par les plateformes de la société civile dans les cinq pays d'intervention

A.2.2.1 - Appui à la réalisation par chacune des plateformes camerounaise, ivoirienne, congolaise et de RDC, d'une étude sur la dette nationale et organisation d'un atelier de présentation/mise en discussion de ces études par les plateformes ivoirienne et camerounaise.

A.2.2.2 - Organisation d'un séminaire international d'analyse des politiques d'endettement des cinq pays d'intervention.

A.2.2.3 - Appui de la PFDD aux plateformes des cinq pays d'intervention dans leur analyse des politiques d'endettement.

A.2.2.4 – Organisation par les plateformes camerounaise et ivoirienne de formations économiques bimestrielles sur la dette, à destination de leurs organisations membres.

Activités relatives au Résultat 3 : La PFDD, en lien avec le réseau européen Eurodad et le réseau africain Afrodad, développe son expertise et sa communication sur le ré-endettement des pays en développement et le financement du développement et partage avec les pouvoirs publics français sur ces sujets.

A.3.1 Production par la PFDD de documents de recherche, analyse, positionnement et de communication sur le ré-endettement et les nouvelles crises de la dette dans les pays en développement.

A.3.1.1 - Veille et mise à disposition de l'information concernant la situation d'endettement dans les différents pays et mise à jour régulière.

A.3.1.2 - Production d'articles sur le site de la PFDD et de communiqués de presse en France par la PFDD.

A.3.1.3 - Production et diffusion d'un rapport de recherche-analyse sur le ré-endettement et les nouvelles crises de la dette.

A.3.2 Poursuite et renforcement du travail commun de la PFDD avec les réseaux internationaux mobilisés sur les questions de financement du développement

A.3.2.1 - Participation aux réunions stratégiques du réseau Eurodad.

A.3.2.2 - Contribution au travail de plaidoyer collectif d'Eurodad.

A.3.2.3 - Participation à des réunions stratégiques et plaidoyer international.

A.3.2.4 - Organisation de rencontres biennuelles de la PFDD avec les représentants du MEAE et/ou du MEF.

II. Objectifs et méthodologie de l'évaluation

1) Objectifs de l'évaluation

- ✓ Evaluer le degré de réalisation des activités et les résultats atteints tels que programmés dans le cadre logique du projet post-avenant et notamment la pertinence de prioriser la thématique dette par rapport au dispositif C2D

- ✓ Identifier les difficultés, analyser les problèmes principaux qui ont affectés la mise en œuvre du projet (analyse des risques et hypothèses identifiés les de son identification, évolution des relations entre les acteurs participants, évolution du contexte, etc.;
- ✓ Analyser la pertinence des outils créés lors de la phase 2
- ✓ Rendre compte des relations entre les pouvoirs publics locaux et les plateformes de la société civile
- ✓ Mettre en relief les forces et faiblesses du projet et de la méthodologie de travail entre les parties prenantes
- ✓ Répondre au cadre contractuel de l'AFD
- ✓ Apporter des pistes de réflexion et des recommandations pour l'élaboration de la phase 3
- ✓ Identifier des pistes pour la pérennisation des actions des plateformes à la fin du projet co-financé par l'AFD dans l'hypothèse d'une mise en œuvre d'une phase 3

2) Critères à évaluer

- **Pertinence** (les objectifs répondent-ils aux problématiques identifiées, correspondent-ils aux attentes des bénéficiaires et à leurs besoins ?) :

Correspondance entre les objectifs / Adéquation du projet et les situations nationales

- ✓ Adéquation du projet avec les questions de dette des pays en développement
- ✓ Identification par les plateformes de leur rôle dans la gouvernance démocratique
- ✓ Adéquation entre les activités menées et les besoins des plateformes des cinq pays d'intervention

- **Efficience** (mesure de la transformation des ressources disponibles en résultats attendus par les activités réalisées, en termes quantitatif, qualitatif et de temporalité) :

Analyse du budget et de la comptabilité

- ✓ Montant des dépenses réalisées et analyse en relation avec le budget prévu.
- ✓ Qualité de l'élaboration des rapports financiers et respect des délais.
- ✓ Pertinence de la gouvernance mise en place (chef de file et groupe pays) vis-à-vis de la mise en œuvre des activités

- **Efficacité** (le projet a-t-il obtenu les résultats et les objectifs prévus ?) :

Réalisation des objectifs spécifiques et analyse des résultats atteints

- ✓ Degré d'atteinte des objectifs spécifiques
- ✓ Evaluer le degré d'atteinte des résultats et notamment la qualité et l'impact de l'accompagnement apportées aux sociétés civiles pour la mise en œuvre du suivi indépendant C2D (R1)
- ✓ Montée en compétences des plateformes pour mener un plaidoyer sur les C2D et les politiques d'endettement
- ✓ Liens des plateformes avec des réseaux régionaux/internationales et entre plateformes elles-mêmes
- ✓ Existence de résultats atteints mais non prévus

- **Durabilité** (déterminer en quelle mesure les résultats positifs du projet et le flux des bénéficiaires se maintiennent une fois conclu le financement externe ou les appuis non financiers) :

- ✓ Capacité (institutionnelles, ressources humaines et financières, équipement, etc.) des plateformes de porter des expertises et des plaidoyers sur les C2D et les politiques d'endettement dans le cadre du projet
- ✓ Capacité de la plateforme française en termes de plaidoyer dette
- ✓ Suivi des sujets dette à l'échelle nationale
- ✓ Etat des relations entre les organisations de la société civile et les pouvoirs publics.
- ✓ Alliances créées ou renforcées dans le cadre du projet
- ✓ Outils créés et installés dans le cadre du projet pour renforcer l'autonomie des plateformes.
- ✓ Maintien et usage des connaissances acquises.
- ✓ Existence d'innovations et de bonnes pratiques.
- ✓ Adaptabilité des capacités d'analyse des C2D avec d'autres outils de conversion de dette (développement, transition écologique...)

- **Impact** (degré d'atteinte de l'objectif du projet général) :

- ✓ Degré d'atteinte de l'objectif général prévu par le projet
- ✓ Contribution du projet à la structuration des plateformes
- ✓ Contribution du projet au renforcement de la société civile

3) Méthodologie

a) Pour la mission d'évaluation

Au vu de la pandémie mondiale, l'évaluateur-riche / l'équipe évaluatrice devra s'assurer de pouvoir voyager et respecter les conditions d'entrée (vaccin, test PCR...) dans les pays concernés (Congo, RDC et Côte d'Ivoire obligatoire – Cameroun optionnel). L'évaluateur-riche / l'équipe évaluatrice devra se conformer aux directives des Ambassades de France en matière de sécurité et avertir les Ambassades de sa mission.

Travail préparatoire :

- ✓ Revue documentaire : prise de connaissance des principaux documents existants liés aux deux phases du programme : proposition de projet des phases 1 et 2, études et rapports produits dans le cadre de ces deux phases, rapport final de la phase 1, auto-évaluation de la phase 1, révision du projet en date de juillet 2020, rapport intermédiaire de la phase 2, note d'intention déposée pour une phase 3 du projet etc...
- ✓ Entretiens, échanges avec les responsables du projet (CCFD-Terre Solidaire, PFDD)

Travail de terrain :

- ✓ Trois visites terrains minimum à effectuer : Congo, République Démocratique du Congo et Côte d'Ivoire. L'idée étant d'aller là où les expériences du projet ont été les plus différentes mais dans une proximité géographique (Congo / RDC) et dans un pays d'une autre zone géographique avec la Côte d'Ivoire.

Une visite terrain au Cameroun est possible mais optionnelle selon ce que la mission évaluatrice jugera possible et/ou pertinent. En Guinée, du fait de la suspension longue du projet en phase 2, une visite n'est pas jugée nécessaire.

- ✓ Entretiens avec des membres des plateformes partenaires des 5 pays (pour un ou deux pays à distance donc).
- ✓ Revue documentaire : consultation de la documentation disponible auprès des différentes plateformes partenaires
- ✓ Entretiens avec d'autres acteurs/parties prenantes du projet que la mission évaluatrice jugera pertinents (notamment au vu des acteurs interrogés pour le rapport de bilan des C2D).
- ✓ Analyse des données et rédaction du rapport final ainsi que d'une synthèse du rapport.
- ✓ Restitution « à chaud » en fin de mission terrain avec chacune des plateformes partenaires

b) Pour la restitution

Les modalités de restitution devront être intégrées dans le chronogramme qui sera proposé.

Les résultats et les recommandations de l'évaluation seront rendus publics et seront notamment transmis à l'AFD, bailleur de fonds de ce projet, au CCFD-Terre Solidaire, aux différents membres de la PFDD ainsi qu'aux plateformes partenaires.

Un évènement de présentation de l'évaluation sera organisé par l'équipe évaluatrice pour la PFDD et ses membres.

II. Modalités de l'évaluation

1) Moyens

a) Humains

L'évaluateur-riche / L'équipe évaluatrice devra réunir les compétences suivantes :

- ✓ Maîtrise du français et capacités de synthèse et de rédaction
- ✓ Très bonne maîtrise des techniques d'évaluation de projet de développement / solidarité internationale
- ✓ Très bonne connaissance théorique et pratique dans les domaines & thématiques du projet
- ✓ Connaissance du plaidoyer et de la question de la dette Connaissance du contexte géographique d'intervention
- ✓ Optionnelle : connaissance des règles bailleur AFD.

Les candidatures féminines / en équipe mixte sont fortement encouragées.

b) Financiers

L'enveloppe budgétaire disponible pour la réalisation de cette évaluation est d'au plus **32 450 € TTC** (Couvrant tous les frais liés à l'évaluation, transports sur place et internationaux, per diem ...).

Les propositions méthodologiques devront être présentées selon le canevas proposé en Annexe 2 et comprendre un budget prévisionnel détaillé conforme au modèle proposé en Annexe 1.

2) Calendrier de l'évaluation

La mission d'évaluation devra se dérouler pendant la **période comprise entre le 13/12/2021 et le 23/01/2022**, et le **rapport final** devra être remis au au plus tard le **15/02/2022**.

3) Livrables

Il sera demandé à l'évaluateur-riche / l'équipe évaluatrice de fournir :

- ✓ **Une note d'étape** - (en version électronique sous format Word), en français, présentée avant le départ sur le terrain, fera le point des premières investigations sur la base des lectures documentaires et des premières discussions et échanges : elle présentera les questions et hypothèses que les évaluateurs traiteront sur le terrain. Elle présentera également le planning prévisionnel des visites et entretiens prévus lors de la mission terrain ainsi que la méthodologie employée.
- ✓ **Un rapport provisoire (draft)** en français (en version électronique sous format Word).
Concluant le travail de terrain de l'évaluation, ce rapport sera remis avant la restitution dans un délai raisonnable permettant la prise de connaissance de l'ensemble des documents par les personnes intéressées et la possibilité de faire des retours et commentaires en vue de la version définitive.
- ✓ **Un rapport définitif** en français (en version électronique sous format Word) : intégrant les remarques émises par les plateformes sur le rapport provisoire, ce rapport définitif sera envoyé en version électronique. Il sera la propriété du CCFD -Terre Solidaire et de la PFDD, qui pourront le diffuser si nécessaire.

Ce rapport final comprendra :

- a) Un rapport principal avec :
 - Un rappel rapide des TdR et de la méthodologie employée,
 - La liste des personnes rencontrées et des lieux visités,
 - Une bibliographie éventuelle,
 - Les observations et résultats de l'évaluation, tels que définis dans les TdR ;
 - L'analyse de l'impact et de la perception par les bénéficiaires, par les institutions et autres acteurs impliqués dans le projet ;
 - L'analyse des perspectives et conditions de pérennisation des résultats du projet ;
 - Des recommandations concrètes et constructives (en lien avec les observations et résultats de l'évaluation) en s'adressant à une ou plusieurs des parties prenantes.
- b) Une synthèse – résumé exécutif (3 pages maximum) reprenant, après une présentation générale rapide, les principales conclusions et recommandations.

4) Critères de sélection de l'équipe d'évaluation :

L'évaluateur-riche / L'équipe évaluatrice est invité-e, après avoir pris connaissance des présents Termes de Référence, à faire des propositions techniques et financières (selon les modèles en annexe) pour la réalisation de l'évaluation.

La sélection sera effectuée par un comité de sélection, sur la base des critères suivants :

- ✓ Exposé de la problématique et compréhension du sujet ;
- ✓ Démarche méthodologique proposée ;
- ✓ Qualifications, expériences et compétences ;
- ✓ Expériences et connaissance de la zone et des problématiques du projet à évaluer ;
- ✓ Complémentarité de l'équipe proposée, expérience de travail en commun ;
- ✓ Coûts et niveau de détail du budget (devis à présenter conformément au modèle joint en annexe);
- ✓ Chronogramme de réalisation de l'ensemble des prestations.

5) Modalités de réponse et modalités contractuelles

a) La proposition méthodologique, technique et financière

Il est souhaitable que des missions terrains soient organisées dans le cadre de l'évaluation, mais en raison de l'évolution de la pandémie de Covid-19, la proposition devra présenter également un court plan au cas où il ne soit plus possible de se rendre sur les terrains.

La proposition technique ne devra pas dépasser 15 pages.

Les propositions méthodologiques, techniques et financières (réponse aux présents Termes de Référence), accompagnées du CV, devront être retournées **au plus tard le 30 novembre 2021** sous forme électronique (email) à l'attention de :

Mathieu Paris : m.paris@ccfd-terresolidaire.org et,
Marie Terray : m.terray@ccfd-terresolidaire.org

La sélection s'effectuera la semaine du 6 au 12 décembre 2021.

b) Contrat et paiement

Un seul et unique contrat (en Euros) sera signé avec l'équipe d'évaluateurs. trices (et non un contrat par évaluateur.trice). Le CCFD-Terre Solidaire ne sera pas responsable de la répartition budgétaire entre les évaluateurs.trices et ne pourra être impliquée dans les négociations entre les évaluateurs.trices la concernant.

Le CCFD-Terre Solidaire ne traitera qu'avec une et une seule entité, l'équipe d'évaluation, via le ou la leader de l'équipe.

Le paiement s'effectuera en 2 tranches distinctes :

- ✓ **60%** après **signature** de la convention
- ✓ **40%** après **validation** du rapport final

Annexe 1 : Modèle de devis

Nom de la société :

Coordonnées et Adresse :

DEVIS n° :.....

Intitulé de l'étude :

Intitulé de la dépense	Nbre d'unité	Coût Unitaire	Coût Total (TTC)
Vols Internationaux <i>(Sur justificatif ET remise des cartes d'embarquement)</i>			€
- Vols AR :		€	€
- Vols AR :		€	€
Perdiem <i>(en forfait jour sans justificatif)</i>			€
- L'évaluateur-rice / L'équipe évaluatrice :		€	€
Déplacements intérieurs <i>(sur présentation de facture)</i>			€
- Estimation des coûts de déplacement localement ⁶		€	€
- Estimation des coûts de déplacement en France		€	€
Salaires / Honoraires <i>(coût forfaitaire – unité en jours)</i>			€
- L'évaluateur-rice / L'équipe évaluatrice:		€	€
Autres coûts (documentation, reprographie, communications...) <i>(Coûts forfaitaires)</i>			€
-		€	€
-		€	€
-		€	€
Montant Total TTC:			€

Observations complémentaires :

⁶ Le partenaire sur place pourra éventuellement se charger de véhiculer les évaluateurs si les déplacements sont suffisamment longtemps prévus à l'avance, (à confirmer).

Annexe 2 : Canevas de présentation de la proposition

La réponse aux Termes de Référence devra s'organiser autour des 3 sections suivantes :

1. Compréhension des Termes de Référence

Cette section décrira - entre autres - la compréhension que l'évaluateur-rice / l'équipe évaluatrice proposée a :

- des Termes de Référence présentés ;
- du contexte du projet ;
- du projet lui-même.

2. Méthodologie de travail et résultats attendus

Cette section décrira entre autres :

- la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs de l'évaluation de façon documentée, argumentée ;
- un chronogramme indicatif ;
- les résultats attendus ;
- les limites de l'évaluation ;
- toute autre information permettant une bonne compréhension de la méthode utilisée

3. En cas d'équipe évaluatrice : composition de l'équipe

Cette section décrira entre autres :

- la composition de l'équipe,
- le profil des évaluateurs-rices,
- la complémentarité de l'équipe évaluatrice,
- les points forts de l'équipe proposée

4. Annexes

- le CV de l'évaluateur-rice / l'équipe évaluatrice
- le devis de la prestation (selon modèle)